

Commerce extérieur : «Agadir» comme marque d'intégration industrielle dans la région arabe

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 17-01-2010 18:29:48

Les ministres du Commerce extérieur des pays de l'accord d'Agadir (Maroc, Egypte, Tunisie, Jordanie) se sont donné rendez-vous vers la mi-février prochain à Rabat. Objectif, évaluer les performances et carences de l'accord, signé en février 2004 et surtout, nouvel ingrédient, discuter de l'intégration industrielle dans la région.

Cette dernière est d'une extrême importance pour permettre aux quatre pays d'avoir une offre exportable labellisée et à forte valeur ajoutée, notamment vers l'UE et autres marchés cibles. L'idée a, justement, fait l'objet d'une des recommandations de l'atelier régional sur les obstacles techniques qui persistent entre ces pays et qui a eu lieu entre le 12 et le 14 janvier à Rabat. Cette recommandation invite les signataires de l'accord à réfléchir sur la possibilité de créer une marque baptisée «Agadir» pour certains produits pour faciliter leur accès à cet espace ainsi qu'au marché européen. Contacté, Abdellatif Maâzouz, ministre du Commerce extérieur, nous a expliqué que la mise en place d'un tel label sera le couronnement d'un processus adossé sur ce type d'intégration industrielle.

Automatiquement, il a donné la Logan en exemple qui se prête le mieux à porter une telle griffe, du moment où les intrants ne proviennent pas d'un seul pays mais de plusieurs. L'idéal serait de généraliser ce modus operandi à d'autres produits à forte valeur ajoutée pour les écouler sur le marché euro-méditerranéen. Mais avant cela, il va falloir tenir compte d'un certain nombre de préalables se déclinant sous forme d'instruments techniques à mettre en place. L'atelier de Rabat a débouché sur certains mécanismes à faire tester comme la création d'une banque de données commune et la reconnaissance des laboratoires des quatre pays de l'accord d'Agadir par les autorités de la région et de l'UE.

Toutefois, le Maroc, pays où ledit accord est né, souffre d'un positionnement pas très enviable parmi ses partenaires arabes. Une toute récente étude de l'Association marocaine des exportateurs (Asmex), réalisée sur la période 2004-2008, a fustigé la contre-performance du Maroc.

Sur six pays ciblés, le Maroc réalise le taux de croissance annuel moyen des exportations le plus bas, soit 6,2%, au moment où l'Egypte et les Emirats arabes unis affichent chacun plus du double 13,8%, la Jordanie 10,3%, la Tunisie 8,9% et la Turquie 7,8%. Mais le ministre ne le voit pas de cet oeil. Pour Maazouz, il s'agit là d'une lecture superficielle de l'offre exportable basée sur l'élément quantitatif alors que le Maroc vise un positionnement qualitatif sur des produits qu'il a choisis.

Il estime que ce débat sur la raison d'être des accords de libre-échange fait souvent fausse route, puisqu'ils sont avant tout favorables au Maroc. Par contre, le ministre reconnaît le retard constaté dans la mise en oeuvre des plans sectoriels, seuls à même de booster l'offre exportable. En attendant, donc, que la machine se dégourdisse, les chiffres continueront de peser lourdement sur le moral de nos secteurs d'exportation.

Mostafa Bentak
LE MATIN